



Reg. No. 041/P-007

NOTIFIED BODY 1396  
Osloboditeľov 282, 059 35 Batizovce, Slovakia  
Tel.+421 52 285 1611, www.fires.sk



## CERTIFICAT DE CONSTANCE DES PERFORMANCES

Certificate of constancy of performance

**1396-CPR-0231**

Dans le cadre Règlement (UE) N° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (le Règlement Produits de Construction – RPC), ce certificat s'applique au produit de construction

### **Clapet coupe-feu rectangulaire, modèle FDS-3G**

utilisé pour empêcher la propagation du feu et réduire la propagation de la fumée d'un compartiment d'incendie à un autre, qui peut pénétrer dans les murs et les planchers du compartiment d'incendie par le système d'air. En cas d'incendie ou d'augmentation de la température, le clapet coupe-feu se ferme automatiquement grâce à un élément d'activation sensible à la température. Le produit est utilisé dans les conditions spécifiées dans l'évaluation et la vérification de la constance des performances N° C1396/23/0009/4002/SC (délivré par FIRES. s.r.o., Personne notifiée N° 1396, le 07. 07. 2023). Le produit

est mis sur le marché par

**KOOLAIR DIFUSION DE AIRE SL**  
**C/Urano 26, 28936 Móstoles, Madrid, Espagne**

et produit dans des usines

**SAFEAIR SL**  
**Avda San Isidro Nave C-3 S/N, 45223 Seseña, Toledo, Espagne**

**Systemair Production a.s.**  
**Hlavná 371, 900 43 Kalinkovo, République slovaque.**

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe ZA de la norme

**EN 15650: 2010**

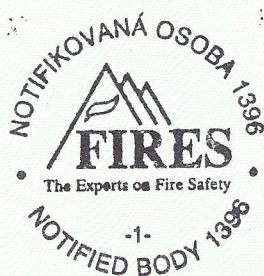
selon le système 1 pour les performances énoncés dans le présent certificat sont appliqués et que le système de gestion de la production mis en œuvre par le fabricant a été évalué pour assurer **constance des performances du produit de construction.**

Ce certificat a été délivré pour la première fois le 07. 07. 2023 et reste valable jusqu'à ce que les normes harmonisées, le produit de construction, les méthodes d'évaluation et de vérification de la constance des performances et les conditions de fabrication soient significativement modifiés et jusqu'à ce qu'il soit suspendu ou révoqué par l'organisme notifié de certification de la production.

Fait a Batizovce, le 07. 07. 2023

155261

FIRES 136a/C-31/01/2017-F



Ing. Henrieta Lapková  
Responsable de l'organisme de certification  
des produits de construction